

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°27-2024

Date de convocation :
18/03/2024

Date d'affichage :
25/04/2024

**Nombre de conseillers en
exercices : 10**

**Nombre de conseillers qui
ont délibéré : 08**

Nombre de pouvoirs : 02

**Pour : 10
Contre : 00
Abstention : 00**

Objet :
Entretien des chemins
ruraux

**Certifié exécutoire
compte tenu de :**
Sa transmission en
Préfecture le :

Et de sa publication le :

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux avril à 18h00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis,

Mme la 2^{ème} adjointe, LEGROS Alexandra,

Élus : M. BOULET Bernard, Mme MEULIN Maryline, Mme SINOQUET Valérie, M. VAN LAECKEN Patrick et Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre

Étaient absents excusés :

M. LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre)

M. LEGRIS Cyril (donne pouvoir à M. SINOQUET Régis)

Mme LEGROS Alexandra est désignée secrétaire de séance.

ENTRETIEN DES CHEMINS RURAUX

VU le devis DE0034 de la SARL CARRIERES VAL DE SOMME ;

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le devis de l'entreprise SARL CARRIERES VAL DE SOMME pour le renforcement de chemins ruraux dont le « Chemin des Routieux ».

Le devis s'élève à 5 664,00€

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal

- Accepte le devis DE0034 d'un montant de 5 664,00€

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,
Le Maire, Régis SINOQUET**

Le Maire

